

# RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE AVS/EVS/AESH

**Mardi 15 novembre 2016  
de 9h à 12h**

**Salle Fulbert Masson**  
*(7 rue Maryse Bastié, place R. Adelet,  
derrière le cinéma le Royal )*

Cette réunion concerne l'ensemble des AVS (CUI, ex-AED, AESH) en école, collège ou lycée. Nous ferons le compte-rendu de l'audience que le Secrétaire Général de la DSDEN nous aura accordé le 10 novembre, et aborderons les questions qui se posent à ce sujet.

La Réunion Information syndicale sur le temps de travail est ouverte à tous et toutes, c'est un droit reconnu pour tous les salarié-es !

- vous n'avez pas à récupérer ces heures, si vous décidez de venir à la réunion.
- vous devez juste informer l'autorité hiérarchique de votre participation.

## Modèle de lettre d'absence

(à adresser soit au principal ou proviseur de l'établissement de l'établissement dont vous dépendez, soit au proviseur du lycée sud)

à ....., le .....

Nom : ..... Prénom : ..

Fonction : .....

Établissement/école d'exercice :

.....

à Madame, Monsieur .....

Principal(e) de ..... / ou Proviseur du Lycée Sud.

En application des dispositions du décret 82447 du 28 mai 1982 relatif à l'exercice du droit syndical, j'ai l'honneur de vous informer que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par la FSU le **mardi 15 novembre, de 9 h à 12 h**, au Mans Salle Fulbert Masson.

signature